

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

Il y a rien de moins sexy que les affaires municipales. Surtout ces jours-ci, alors que les maires ont maille à partir avec les autorités policières et leurs citoyens. Pourtant, il y a rien de plus important. À mon avis, la gestion de nos villes et villages sera un grand enjeu du 21^e siècle.

Au cours des prochaines décennies, les villes auront la cote. Selon les prévisions, près de 75% de la population mondiale vivra en ville en 2050. Ses agglomérations auront besoin d'un gouvernement local fort, capable de répondre aux besoins associés à cette croissance phénoménale de population. Alors qu'elles sont normalement chargées de transport urbain, de propreté et de sécurité, elles devront nécessairement avoir à gérer des enjeux propres à l'environnement, au développement technologique et à la cohésion sociale. De plus, puisqu'elles constituent le pallier gouvernemental le plus rapproché des citoyens, elles sont d'autant plus imputables pour leurs services de proximité. Bref, les villes auront au cours des prochaines années presque davantage de responsabilités que les gouvernements étatiques.

Depuis près de 15 ans, diverses organisations, dont les Nations Unies, s'attardent aux bouleversements provoqués par cette urbanisation agressive. Qu'en est-il au Québec? Depuis la révolution tranquille, avons-nous réellement modifié notre façon d'approcher la politique municipale? Pourquoi?

Je vous présenterai ici différentes solutions afin de revamper les affaires municipales québécoises. Ma vision sera fondée sur trois éléments : assurer un meilleur leadership municipal via l'arrivée d'une relève compétente et intègre (trouver les meilleurs maires); mettre en œuvre un nouveau modèle urbain (repenser nos villes et villages); et accorder aux autorités municipales de plus grands pouvoirs tant règlementaire que de taxation (donner aux maires les moyens de leurs ambitions).

Grâce à ses différentes avenues, je suis convaincue que nous pouvons repenser le rôle des municipalités au Québec et valoriser leur apport. Cette nouvelle approche pourra certainement permettre d'augmenter le capital de séduction des affaires municipales et participer à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens québécois au cours du prochain siècle.

Enjeux

Avant d'aborder les trois solutions propres à répondre aux besoins du monde municipal, je commencerai tout d'abord par présenter brièvement quelques enjeux relatifs au monde municipal québécois.

En vertu de notre Constitution, les villes sont des créations des provinces. Au Québec, elles ne détiennent donc aucun pouvoir en elles-mêmes sauf si délégués par le gouvernement provincial. Elles ne peuvent pour l'instant s'octroyer de nouveaux pouvoirs afin de répondre aux besoins grandissants de sa population puisqu'elles n'ont pas les compétences juridictionnelles requises. Or, nos municipalités québécoises sont mal financées. La plupart d'entre elles sont déjà endettées et ce, malgré qu'elles soient obligées en vertu de la loi d'atteindre annuellement l'équilibre budgétaire. Elles font également face à un problème majeur de vieillissement de leurs infrastructures et ce, tantôt parce que ces infrastructures datent du boom de la révolution tranquille, mais également car elles ont été mal entretenues au cours des années. Nous n'avons qu'à penser au Tunnel Ville-Marie et au Viaduc de la Concorde. Elles sont également aux prises avec une administration municipale coûteuse dont la performance est souvent questionnée. Par ailleurs, depuis l'épisode des fusions et défusions municipales, certaines villes ont vu leurs dépenses augmenter et leur gouvernance, se compliquer. C'est le cas de Montréal qui à augmenter ses dépenses de 37% depuis 2002.

Autre fait important à noter, la majorité du financement des villes et villages provient du développement de leur assiette fiscale, c'est-à-dire de l'augmentation de la valeur des immeubles qu'elles peuvent taxer. En d'autres mots, plus on développe son territoire et qu'on augmente le territoire bâti, plus c'est rentable pour l'autorité municipale puisqu'il vaut davantage. Ce contexte prend souvent en otage tout élu municipal qui désire gérer sainement les finances de sa ville. Cet état de fait favorise la construction par des promoteurs de quartiers résidentiels et commerciaux à la pièce et participe à l'étalement urbain au détriment des terres agricoles.

Par ailleurs, nos villes québécoises sont dépassées. Nos leaders municipaux n'offrent pas de nouvelle vision urbanistique susceptible de répondre aux préoccupations d'aujourd'hui. Les organisations municipales tiennent peu compte du défi environnemental que nous devons

surmonter. Peu de cas est fait du développement d'infrastructures urbaines vertes ou de révision des plans de transport. Les projets artistiques innovateurs sont très souvent boudés par les autorités alors même que l'investissement en culture démontre ses bénéfices de New York à Barcelone en passant par Abou Dabi. Bref, nous avons grandement besoin de réviser nos façons de faire.

Enfin, au Québec, la corruption freine tout potentiel de développement. Le scandale des élections municipales de 2009 en est un exemple. De Montréal à Boisbriand, en passant par Laval et Terrebonne, les scandales de favoritisme et de pots de vin ont choqué les citoyens. Alors même que les villes doivent se réinventer, l'intérêt est davantage porté sur l'honnêteté des élus qui nous dirigent. Il nous faut des élus municipaux indépendants de toute forme d'influence afin qu'ils puissent faire preuve de courage politique. Leurs décisions ne doivent pas être prises en faveur des uns et au détriment des autres. Il importe d'augmenter la confiance et l'intérêt des citoyens envers cette importante dimension de notre démocratie.

Bref, il est clair que nos villes doivent être dynamisées. Elles ont besoin de nous. Nous avons un véritable impact sur notre environnement. Il n'en tient qu'à nous pour modifier nos cités, rendre leur développement plus censé et adapter leur organisation à notre quotidien.

Solutions

1. Quand je serai grand, je serai maire(sse) : attirer les meilleurs talents vers la démocratie municipale

Nous le savons déjà, peu de jeunes rêvent de faire carrière en politique municipale. En 2009, seulement 9% des élus étaient âgés entre 18 et 35 ans. Le taux de participation aux élections municipales est alarmant. Seulement 45% des électeurs québécois ont voté en 2009, soit moins que la moitié de la population. Lors de ces mêmes élections, 4 498 personnes ont été élues sans opposition, ce qui représente près de 56% de l'ensemble des postes à combler. Le fait que de nombreux maires et conseillers municipaux restent au pouvoir pendant des décennies ne favorise certainement pas la démocratie municipale, ni le renouvellement des idées en matière de développement urbain.

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

Ceci dit, afin de répondre aux défis qui les guettent, nos villes ont un grand besoin de leadership. Nos municipalités ont besoin de maires intelligents, visionnaires et qui ont à cœur le développement de leur communauté. Ultiment, elles ont besoin de leaders qui sauront inspirer l'implication des citoyens au sein de leur propre environnement et créer un nouveau modèle urbain. Prenons Corey Booker, élu en 2006 maire de Newark, aux États-Unis alors qu'il avait 37 ans. En cinq ans, son administration a été en mesure de diminuer le taux d'homicides à son plus bas en 40 ans, de récolter 200 millions \$ en philanthropie privée et à augmenter de 100% le nombre de logements sociaux. Maire apprécié par ses citoyens, il a été en mesure de transformer la ville autrefois surnommée la plus dangereuse des États-Unis et ce, en pleine crise économique. Puisqu'il communique fréquemment des informations relatives à sa ville et aux affaires publiques, près d'un million d'abonnés Twitter suivent ses gazouillages et ses concrétisations inspirent d'autres élus municipaux à travers le monde. Or, si Booker a été en mesure de revampé une ville de plus de 280 000 habitants, il est évident que cette médecine peut s'imposer à la quasi-totalité des villes québécoises.

Or, comment peut-on faire en sorte que le Québec regorge de maires motivés à la Corey Booker ? Comment faire afin de trouver les meilleurs maires qui soient ? Tout d'abord, il faut inciter quelques bons jeunes candidats à prendre le risque de se lancer dans l'aventure électorale municipale. Plusieurs jeunes sont d'ores et déjà impliqués dans divers groupes de pression et organismes à but non lucratif (environnement, culture, urbanisme, droits fondamentaux, etc.). Cet engagement doit être converti en implication au sein de la politique active. Une fois qu'ils prennent le risque de se lancer en politique, il faut que ces candidats communiquent clairement leur vision, leur équipe et leur intégrité. Il faut qu'ils soient appuyés par des bénévoles impliqués. Il faut créer un mouvement qui saura inspirer la population et qui augmentera nécessairement le taux de participation à la démocratie municipale. Il n'y a rien comme une poignée de leaders pour en inciter d'autres à s'engager.

Par ailleurs, il faut que les médias fassent connaître l'implication de la relève au sein du monde municipal. Ce regain d'intérêt envers la scène municipale doit devenir un enjeu de société amplement discuté au sein de l'univers des affaires publiques. Il faut également s'assurer que les médias locaux et web (incluant les blogues) couvrent les enjeux municipaux et scrutent à la loupe les actions et le financement des candidats. Plus la presse locale sera indépendante, plus il

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

sera possible pour les journalistes d'agir en véritable chien de garde de la démocratie et empêcher la corruption. Les règles afin de contrer la corruption sont déjà en place. Il suffit de faire en sorte de cesser l'omerta. Les élus municipaux doivent faire preuve de transparence et rendre accessible l'information. Il faut que les administrations communiquent de façon proactive afin de rétablir la confiance de la population envers leurs élus. La confiance rétablie participera à une plus grande participation citoyenne aux affaires municipales.

L'arrivée d'une relève au sein de la scène municipale aura nécessairement pour effet de contrer certaines habitudes d'administration ayant confondu le bien public et le bien privé. L'histoire le démontre, un changement de garde bien avisé est une des meilleures façons de combattre la corruption. Ce changement aura également pour impact de modifier la perception du public quant à l'aspect inintéressant de la gestion de nos villes et villages. Le fait de s'impliquer au sein de sa communauté pourra être valorisé et synonyme de fierté. Bref, les villes sont *cool*. Le rôle qu'on peut y jouer aussi. Il importe de le démontrer afin d'avoir un leadership municipal de qualité.

2. Repensons nos villes et nos villages : l'importance pour les maires de mettre en œuvre un nouveau modèle urbain

L'arrivée d'une relève permettra, je l'espère, de repenser le modèle municipal tel qu'il est. Le développement de nos rues, nos bâtiments, nos aqueducs, nos parcs est quasi-uniforme à travers le Québec et peu d'innovations sont mises de l'avant depuis la révolution tranquille afin de repenser ces façons de faire. Or, il est évident que le monde a changé en 50 ans. Il faut maintenant obliger tous les leaders de nos villes et villages à coucher sur papier la vision urbanistique par l'adoption d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) au sein de leur localité. Il faudra alors que ces jeunes talents s'inspirent de ce qui se fait de mieux au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Contrairement au milieu des arts, des hautes technologies ou de l'entrepreneuriat où l'innovation est essentielle à la survie, nos administrations municipales n'ont pas nécessairement le réflexe de penser autrement et surtout, la capacité de mettre en œuvre des projets innovateurs. Il faut lancer de nouvelles initiatives qui sortiront des sentiers battus et qui auront un impact durable sur nos politiques publiques et ce, de concert avec les citoyens, les entreprises et les organismes à but non lucratif.

a) Repenser notre environnement et le transport

Nos villes doivent être ambitieuses. Elles doivent se fixer des standards élevés en matière environnemental et être redevables de leurs initiatives auprès de leurs citoyens et de Québec. Si les entreprises sont en mesure de s’assujettir aux standards environnementaux (pensons notamment au marché du carbone), les municipalités québécoises aussi. L’efficacité énergétique doit être au cœur de tout développement urbain. Les nouveaux quartiers ou ceux en revitalisation doivent répondre à des critères précis de développement durable. De plus, les constructions municipales doivent donner le ton en matière d’atteinte d’objectifs environnementaux, que ce soit relativement à la récolte des eaux de pluies ou la quantité d’eau consommé. Par ailleurs, nos maires doivent prendre le leadership dans chacune de leurs villes afin de développer des programmes incitatifs pour gérer efficacement l’eau (calculer la quantité d’eau consommé par chacun des résidents et permettre le remboursement ou la déduction de la valeur économisée), les déchets organiques (offrir un réseau de compostage des matières organiques en collaboration avec les épiceries et dépanneurs –telles les cannettes d’aluminium) et la récupération (utiliser le compost récupéré pour l’entretien des espaces publics). Il nous faut des municipalités vertes.

Les municipalités doivent oser dans l’élaboration de leur vision environnementale. Pourquoi ne pas faire un partenariat avec des entreprises en haute technologie afin d’encourager la création de stations d’énergie solaire au sein des développements immobiliers dont l’installation pourrait être partiellement financée (par des incitatifs économiques) et les coûts seraient partagés par les utilisateurs locaux? Pourquoi toutes les municipalités au Québec ne pourraient-elles pas bénéficier d’un programme de disponibilités de vélos (inspiré de l’expérience du Bixi), d’embarcations aquatiques publiques ou d’automobiles électriques comme on y travaille à Paris et Tel Aviv? Ou encore, pourquoi ne pas créer des quartiers à certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) offrant des infrastructures efficaces en matière de réduction de consommation d’eau et d’énergie? Il s’agit que de quelques exemples, mais il me semble évident que les villes du futur doivent être développées à partir de ces principes. Enfin, pourquoi les villes ne pourraient-elles pas développer et mettre en œuvre un plan paysager afin de verdir nos infrastructures urbaines? Elles en ont vraiment besoin.

Par ailleurs, nos villes doivent repenser l'organisation même de leur urbanisme en fonction du transport en commun. Il en va de la valeur même de leur assiette foncière au cours des prochaines années. Les banlieues déjà construites depuis des décennies doivent investir massivement en transport en commun afin de garder leur attrait. Par exemple, chaque ville d'au moins 50 000 habitants pourrait mettre sur pied des transports collectifs fréquents (moins de 20 minutes de délai aux heures de pointe) entre les principales destinations des usagers (centres commerciaux, épiceries, parcs, etc.). Quant au nouveau quartier, ils doivent être dotés de services à proximité des résidences, au sein même des quartiers résidentiels. L'étalement urbain doit être stoppé et les terres agricoles, protégées. Afin que les municipalités et ses promoteurs immobiliers n'encouragent pas les nouveaux développements basés seulement sur l'utilisation de la voiture, chaque promoteur immobilier pourrait intégrer un plan de transport afin d'expliquer comment et à quelle fréquence les zones immobilières seront desservies par les transports publics. À défaut de répondre à une telle obligation, la municipalité n'aurait d'autre choix que de rejeter ce projet afin de limiter son expansion territoriale. Bref, les solutions afin de contrer l'étalement urbain et les problèmes de congestion automobile sont à notre portée. Il suffit de faire preuve de vision et de courage politique.

b) Repenser nos espaces communs et nos interactions entre citoyens

Ce sont au sein de nos villes qu'on vit. Il importe que l'on y vive bien. Pour se faire, il faut que l'environnement soit agréable certes, mais également que les citoyens puissent s'y côtoyer et s'entraider. De plus, dans la mesure où les villes intègrent de plus en plus de nouveaux arrivants, il importe qu'elles puissent créer des points de rencontre sociaux favorisant la cohésion sociale entre la communauté d'accueil et les nouveaux venus. Il s'agit d'une stratégie concrète afin de développer des communautés fortes. Dans ce contexte, il importe également de créer des endroits de rassemblement comme des places ou des parcs au sein même de villes où l'on en retrouve moins. Inspirons-nous du Highland Park de New York ou des places de Paris et de Rome. Tout comme en Europe, au Moyen-Orient ou en Asie, il nous faut nous réapproprier ses espaces communs qui nous permettent d'être en contact avec nos concitoyens et d'échanger. On peut également revaloriser des espaces négligés. Par ailleurs, les espaces verts et les berges doivent être démocratisés et non seulement réservés aux plus nantis. Ainsi, toute municipalité se doit d'offrir des jardins communautaires et mettre en valeur l'accès aux rives de ses plans d'eau à ses concitoyens.

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

Enfin, il faut intégrer l'art aux villes. Dans un monde où les municipalités sont en concurrence afin d'attirer des citoyens (et des talents), les villes doivent offrir des espaces où il fait bon vivre. Bref, soyons francs : nos villes peuvent être plus belles et inspirantes qu'elles le sont. Il faut encourager nos créateurs par la présence soutenue d'art au sein du domaine public. Tout nouveau projet d'infrastructure ou de revitalisation devrait répondre à un souci artistique (tout comme c'est le cas au niveau environnemental), voire même répondre à un plan d'implantation et d'intégration architectural. Par exemple, le développement de murales peut être une façon de revitaliser des quartiers vieillissants, voire même d'éradiquer des problèmes de vandalisme, comme on le fait déjà à Philadelphie. Plusieurs initiatives culturelles peuvent être mis de l'avant, tels les grands rassemblements du monde de l'art et du design, comme c'est le cas à Vienne, Miami et Venise, ou encore les festivals à plus petite échelle mais à grande portée, comme c'est le cas à Petite-Vallée et en Abiti-Témiscamingue. Par ailleurs, les municipalités devraient activement rechercher des partenariats afin de bénéficier de philanthropie locale afin d'appuyer des initiatives artistiques. Nous avons décidé de vivre en communauté, aussi bien rendre nos espaces communs agréables et inspirants.

Bref, la tâche est colossale, le défi, gigantesque. Par contre, il est évident que seuls les pouvoirs publics ont la capacité de pouvoir instiguer les changements réclamés. Repenser l'urbanisme et mettre en œuvre de nouvelles façons de faire exigent énergie, temps et argent. Il faut maintenant que la nouvelle cuvée de maires puisse avoir en mains les pouvoirs nécessaires à la réalisation de leur vision.

3. Avoir les moyens de nos ambitions : accorder aux autorités municipales de plus grands pouvoirs tant règlementaire que de taxation

Les municipalités québécoises sont aux prises avec deux principaux problèmes structureaux. Le premier est bel et bien leur financement, le second, leur gouvernance. Or, ces deux irritants découlent du partage des pouvoirs constitutionnels entre le fédéral et les provinces. Dans la mesure où nous désirons tantôt valoriser le pouvoir municipal, tantôt éviter les chevauchements gouvernementaux, ce partage doit être révisé.

a) Avoir l'argent de nos ambitions

En matière de financement, les villes et villages doivent avoir accès à une méthode afin d'augmenter leurs entrées d'argent au-delà de la valorisation de leur assiette foncière. Elles doivent également être en mesure d'obtenir des sources indépendantes de revenus et ce, en plus des transferts gouvernementaux, comme c'est le cas pour la taxation sur l'essence. Elles doivent pouvoir développer des modèles incitatifs susceptibles de modifier des comportements. Nos villes doivent être en mesure de tarifier selon les usages et d'adopter le modèle d'utilisateur-payeur. Par exemple, les municipalités pourraient mettre en place une taxation à partir d'une consommation d'eau maximale. Celle-ci serait tant applicable aux résidents qu'aux entreprises et seraient administrées par les autorités municipales.

Bien entendu, une grande partie des infrastructures des villes ne sont pas toujours de la juridiction des villes. Ceci dit, le modèle de financement des projets publics est essentiellement basé sur un financement tripartite (un tiers par le fédéral, un tiers par le provincial et un tiers par la municipalité). Or, dans la majorité des cas, les projets sont initiés par les autorités municipales. Dans la mesure où un projet se finance en partie par l'utilisateur-payeur, comme c'est le cas lors de l'instauration de péages, les villes devraient être en mesure de recevoir l'équivalent du pourcentage de leur investissement lié aux sommes récoltées.

Par ailleurs, les formes de tarification peuvent varier selon la municipalité et il importe de reconnaître que les autorités municipales peuvent être les meilleures juges de l'instauration d'une tarification donnée. Ceci dit, il importe que les municipalités puissent avoir accès à une nouvelle forme de revenus en échange de mesures environnementales ambitieuses ou d'entretien majeur d'infrastructures et ce, sans continuellement faire payer davantage le citoyen. A titre d'exemple, le transfert de 1% de la taxe provinciale à la consommation en faveur des municipalités pourrait permettre l'établissement d'un moratoire sur le développement résidentiel des terres agricoles. Bref, il est évident que les municipalités québécoises ont besoin d'autres sources de revenus, il en va de leur capacité à répondre aux besoins, à la sécurité et à la santé de leur population.

b) Avoir le pouvoir de ses ambitions

Au-delà du financement, plusieurs villes québécoises sont confrontées à des enjeux ridicules de gouvernance (particulièrement à Montréal). Or, afin de régler ces problèmes, il importe tout d'abord qu'il y ait une reconnaissance de l'existence des pouvoirs municipaux au point de vue constitutionnel et nécessairement, un transfert de pouvoirs du provincial en faveur des municipalités. Il est temps que notre partage de pouvoirs juridictionnels reflète la réalité des mouvements de population, l'évolution du rôle de l'État en tant que fournisseur de services et les changements des comportements démocratiques des citoyens. En valorisant le pallier gouvernemental le plus rapproché du citoyen, il est à parier que nous verrons une augmentation de leur implication au sein de nos villes.

Ainsi, en reconnaissant l'importance de pouvoirs municipaux en matière d'organisation démocratique, tout en édictant des principes fondamentaux liés à la démocratie municipale (représentativité, élections démocratiques, équité fiscale, etc.), je pense que les villes sauront réorganiser elles-mêmes leur gouvernance. La gouvernance pourrait être alors plus efficace, voire même être moins coûteuse comme c'est le cas aujourd'hui au sein de certaines municipalités. Rappelons-nous que nous avons recruté des maires intelligents et intègres. Rappelons-nous qu'ils ont une vision qu'ils veulent mettre en œuvre.

Bref, la reconnaissance des pouvoirs municipaux au niveau constitutionnel et particulièrement, la discrétion relative accordée à la mise en œuvre de leur gouvernance permettra, à mon avis, une meilleure adaptation de la gouvernance au sein du milieu municipal. Cette décentralisation des pouvoirs organisationnels vers les structures les plus adaptées à répondre aux besoins des individus a été depuis longtemps mise en œuvre avec succès du côté des entreprises. En fait, il s'agit désormais d'une des meilleures façons de générer de la créativité et des initiatives durables. Nous n'avons qu'à penser à des modèles de gestion des ressources humaines chez des entreprises technologiques à la Google. Puisque nos jeunes élus seront normalement issus d'un système d'éducation ayant valorisé leur sens de l'initiative et leur capacité de communiquer et qu'ils auront été habitués à une culture organisationnelle plus souple, il est à parier que cette approche pourrait certainement mener à la mise en œuvre de solutions novatrices. De cette façon, les nouveaux élus seront d'autant plus imputables et leurs actions seront beaucoup

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

moins sous tutelle provinciale. Par ailleurs, dans la mesure où ces leaders n'ont pas l'appui de leur population, ils auront alors à subir le prix politique de leurs décisions.

Bref, en bénéficiant de plus de pouvoirs en matière de taxation et de gouvernance, tout en bénéficiant d'une discrétion relative quant à leur mise en œuvre, nos municipalités pourront certes mieux répondre aux défis des villes de demain. Nos élus auront alors véritablement les moyens de leurs ambitions.

Conclusion

Il est évident qu'au cours du prochain siècle le monde sera urbain. Le Québec doit s'adapter dès maintenant aux défis que devront relever nos municipalités. Il est aujourd'hui primordial de repenser le rôle de nos villes et de développer leur potentiel.

Pendant longtemps boudées par les politiciens de grande qualité, les affaires municipales combinent désormais tous les défis propres aux enjeux du 21^e siècle. En effet, les affaires municipales réunissent les dossiers propres à l'environnement, la culture, l'immigration, la sécurité, la culture, l'agriculture et les transports et elles constituent, à mon sens, le quatrième dossier le plus important de l'État (après l'éducation, la santé et les finances). Bref, les affaires municipales sont sans contredit au cœur de tous les défis du monde d'aujourd'hui.

Malgré cela, la démocratie municipale souffre présentement d'un énorme problème de crédibilité auprès de la population. Pour l'instant, il est évident que la corruption, le sous-financement et la gouvernance déficiente gangrènent le pallier gouvernemental le plus près des citoyens. Ceci dit, tout problème peut être réglé, particulièrement lorsqu'il est politique. Les solutions sont simples mais exigent énormément de temps et d'audace : meilleures personnes, meilleures visions, meilleurs moyens. Celles-ci ne seront pas mise en œuvre du jour au lendemain, mais elles le peuvent un peu dès aujourd'hui. Ceci dit, au cours des prochaines années, à partir de l'engagement de quelques individus inspirants, elles pourront mobiliser des milliers de communautés à travers le Québec.

Nos villes ont besoin de nous. Nous pouvons avoir un impact direct sur leur avenir. Voilà tout un pouvoir d'attraction. Les affaires municipales, sexy? En effet!

Les affaires municipales, sexy?
par Mélanie Joly, LL.B., M.JUR.

Sources

BOUCHARD, Mathieu, « Le rêve américain à quel prix », Villes et villages : au-delà des lieux communs, magazine Génération d'idées, Volume 1, numéro 5, 2009.

BOUCHARD, Mathieu et GINGRAS, Jean-François, « Valoriser notre transport : vers l'aménagement responsable et les modes alternatifs de transport », mémoire du Sommet de Génération d'idées, 2011, p.48

BLAIS, Pierre, Ministère des Affaires municipales et des régions, Le nouveau ministère québécois des Affaires municipales et des Régions par rapport aux autres ministères provinciaux chargés de ces fonctions, mars 2005, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/etudes_donnees_statistiques/nouveau_ministere_rapport_autres_ministeres.pdf

CROTEAU, Martin, « Montréal, la fonction publique la plus chère au Québec », La Presse, 19 janvier 2011, <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/201101/18/01-4361387-montreal-la-fonction-publique-la-plus-chere-au-quebec.php>

GENTILE, David, « Hausse des dépenses municipales - Les régimes de retraite montrés du doigt », Radio-Canada, 19 janvier 2011 <http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2011/01/19/010-depenses-solutions-retraites.shtml>

HÉTU, JEAN et DUPLESSIS, YVON, Le droit municipal : Principes généraux et contentieux, CCH, 2005

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, La rémunération dans l'administration municipale, Septembre 2011

JOLY, Mélanie, « Nos villes parlent de nous », Villes et villages : au-delà des lieux communs, magazine Génération d'idées, Volume 1, numéro 5, 2009.

JOLY, Mélanie (GEDI), « Vaincre le malaise environnemental », Le malaise environnemental, Volume 1, numéro 2, 2008

MAMROT, Élections municipales en 2009 – Quant la démocratie s'exprime, tous y trouve leur compte! 2 nov 2009, <http://209.171.32.187/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2009/02/c4839.html>

MAMROT, Bâtissons ensemble les municipalités de demain, Document d'information sur l'avant-projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, 2011.

MONOCLE, What does it take to make a city both liveable and likely? Issue 45, volume 5, Juillet/Août 2010

SAINT-ÉTIENNE, VILLE DE DESIGN, www.citedudesign.com

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, Mémoire de l'UMQ présenté à la Commission sur l'aménagement du territoire dans le cadre de l'avant-projet de loi de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, 20 avril 2011